

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-cinquième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 7 – 11 juillet 2014

RESUME

APRES-MIDI

11. Sessions de la Conférence des Parties

11.1 Structure et durée des futures sessions SC65 Doc. 11.1

Le Comité a accepté la recommandation du Secrétariat préconisant que, lors de la préparation du programme de travail provisoire des futures sessions de la Conférence des Parties, le Secrétariat suive, en règle générale, le modèle d'organisation adopté pour la CoP16.

11.2 Directives relatives à la présentation des lettres de créance SC65 Doc. 11.2

Le Comité a pris note des directives du Secrétariat relatives à la présentation des lettres de créance et a convenu d'établir un groupe de travail intersessions placé sous la présidence de la Chine et composé de membres provenant de la République démocratique du Congo, du Koweït et du Niger ainsi que de représentants de l'Union européenne.

11.3 Préparation de la 17^e session de la Conférence des Parties *Pas de document*

Le Comité a pris note du rapport oral sur les progrès accomplis présenté par l'Afrique du Sud.

12. Organisation de réunions spéciales SC65 Doc. 12

Le Comité a accepté la recommandation figurant dans le document et a indiqué qu'il conviendrait que les Parties intéressées fassent part de leurs commentaires au Secrétariat. Il a également accepté que le Botswana et le Niger fassent partie du groupe consultatif.

13. Comités scientifiques

13.1 Rapport du Comité pour les animaux *Pas de document*

Le Comité a pris note du rapport oral présenté par la Présidente du Comité pour les animaux.

13.2 Rapport du Comité pour les plantes *Pas de document*

Le Comité a pris note du rapport oral présenté par le Vice-président du Comité pour les plantes.

13.3 Conflits d'intérêts potentiels au sein du Comité pour les animaux
et du Comité pour les plantes SC65 Doc. 13.3

Le Comité a pris note des informations contenues dans le document de travail ainsi que du rapport oral du Secrétariat et a accepté de poursuivre l'examen de cette question à sa 66^e session.

15. Célébration de la première Journée mondiale de la vie sauvage SC65 Doc. 15

Le Comité a accepté les recommandations figurant dans le document SC65 Doc. 15 et a établi le groupe de travail de la Journée mondiale de la vie sauvage, lequel a pour membres: l'Afrique du Sud, le Bahreïn, le Brésil, le Botswana le Cameroun, la Côte d'Ivoire, les Etats-Unis d'Amérique, le Guyana, l'Italie, le Koweït, l'Ouganda, le Pérou, le Portugal, la Thaïlande, la Convention sur les espèces migratrices, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'*International Fund for Animal Welfare*, le *Species Survival Network*, TRAFFIC et la *Wildlife Conservation Society*. La décision quant à la présidence du groupe de travail sera rendue ultérieurement au cours de la session.

16. Coopération avec d'autres organisations

16.1 Vue d'ensemble *Pas de document*

Il a été noté que le Secrétaire général avait déjà présenté un rapport oral sur cette question au cours d'interventions antérieures.

16.2 Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage..... SC65 Doc. 16.2

Le Comité s'est félicité de la coopération entre les secrétariats de la CITES et de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage; il a pris note du rapport figurant en annexe 1 au document SC65 Doc.16.2 et a approuvé le Programme de travail conjoint CMS-CITES pour 2015-2020 figurant en annexe 2 au document SC65 Doc.16.2.

16.3 Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rapport du groupe de travail)..... SC65 Doc. 16.3

Le Comité a convenu de prolonger le mandat du groupe de travail jusqu'à la 66^e session du Comité permanent et l'a chargé de réfléchir à toutes les options possibles pour renforcer la coopération avec la FAO, notamment un protocole d'accord global de coopération institutionnelle, un accord subsidiaire de coopération sur les ressources forestières et une réflexion sur la façon dont ces deux instruments pourraient se compléter. Le Comité a également convenu que le groupe de travail continuerait d'avoir pour membres ceux indiqués au paragraphe 7 du document SC65 Doc. 16.3. Enfin, le Comité a convenu que le Secrétariat demanderait un avis à la FAO sur les questions relatives à ces activités.

16.4 Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages SC65 Doc. 16.4

Le Comité a salué les activités menées à bien par le Secrétariat CITES, INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale des douanes dans le cadre du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICWC) et a pris note du rapport sur les activités réalisées par l'ICWC décrites dans le document SC65 Doc 16.4.

16.5 Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques: Rapport du groupe de travail..... SC65 Doc. 16.5

Le Comité a convenu que le mandat du groupe de travail comprenait les décisions pertinentes adoptées à la CoP16 et les recommandations adoptées à la session conjointe AC27/PC21. Il a également décidé que le Secrétariat publierait une notification invitant les Parties à désigner des experts pour l'évaluation prévue de l'utilisation durable des espèces sauvages par l'IPBES dès que le secrétariat de l'IPBES aura lancé son invitation à procéder à ces désignations, en septembre 2014. La Hongrie a exprimé le souhait de rejoindre le groupe de travail.

16.6 Organisation internationale des bois tropicaux..... *Pas de document*

Le Comité a pris note du document PC21 Doc. 18.1 et du rapport oral sur ce point de l'ordre du jour.

16.7 Coopération de la CITES avec d'autres conventions relatives à la biodiversité SC65 Doc. 16.7

Le Comité a pris note du document SC65 Doc. 16.7 et du rapport oral présenté par le Secrétariat.

17. Accès au financement, y compris au financement du FEM et mécanismes innovants..... SC65 Doc. 17

Le Comité a pris note du document SC65 Doc. 17 et a salué les progrès accomplis concernant l'accès aux financements pour l'application des décisions de la CoP16, l'accès aux financements du FEM et la création d'un Fonds CITES pour la technologie et l'innovation relatives aux espèces sauvages (FCTI). Il a également rétabli le groupe de travail intersessions sur "l'Accès aux finances, y compris par le FEM et les mécanismes innovants" sous l'autorité du sous-comité des finances et du budget; ce groupe de travail sera composé des mêmes membres auxquels viendront s'ajouter le *World Wildlife Fund*, le *Species Survival Network* et la *Wildlife Conservation Society*.